



EDITION 09

JUILLET 2026

CAPNEWS

FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES
TRANSPORTS MARITIMES, DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE. (1^{ÈRE} ÉDITION)

SOUVERAINETÉ MARITIME ET
FLUVIOMARITIME POUR UN
LEVIER DE DÉVELOPPEMENT
ENDOGENE DURABLE.



JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES FEMMES DU
SECTEUR MARITIME :
ÉGALITÉ DANS LE
SECTEUR MARITIME



WWW.CAPSENEGAL.COM



Sommaire

- I PASSAGE DE TÉMOIN AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE CAP-SÉNÉGAL
- II FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TRANSPORTS MARITIMES, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE
- III JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT À DAKAR
- IV JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES DANS LE SECTEUR MARITIME
- V ATELIER DE RESTITUTION DE L'ÉTUDE SUR LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOSYSTÈME PORTUAIRE À L'ÉCONOMIE NATIONALE
- VI REMISE DE MÉDAILLES AU SATS
- VII ACTUALITÉ MARITIME INTERNATIONALE – PIRATERIE : L'OMI APPELLE À PROTÉGER LES MARINS

I. PASSAGE DE TÉMOIN AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE CAP-SENEGAL



CAP-SENEGAL a organisé, le mardi 23 juin 2026, au Casino du Port, la cérémonie officielle de passation de témoin au poste de Secrétaire général. Ce moment institutionnel mémorable s'inscrit dans la dynamique de continuité, de renforcement de la gouvernance et de consolidation des actions de l'organisation.

La cérémonie a réuni les membres de CAP-SENEGAL, des partenaires ainsi que plusieurs invités venus témoigner leur attachement aux valeurs de l'organisation. Elle a été l'occasion de saluer l'engagement, la maîtrise des dossiers et le travail accompli par Monsieur Mamadou Corsène SARR, Secrétaire Général sortant, dont la contribution a participé au développement des activités et au rayonnement de CAP-SENEGAL.

Au cours de cette rencontre pleine d'émotion, M. TALL a officiellement pris fonction en recevant les attributs de la charge. Dans son intervention, le nouveau Secrétaire Général a réaffirmé sa volonté de poursuivre les chantiers engagés, de renforcer la cohésion entre les membres et de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques de CAP-SENEGAL, dans un esprit d'écoute, d'innovation et de collaboration.

Les différents intervenants ont rappelé que cette passation de témoin symbolise la continuité de l'action institutionnelle et la confiance placée dans les femmes et les hommes appelés à porter les ambitions de CAP-SENEGAL. Ils ont également exprimé leur profonde gratitude au Secrétaire Général sortant pour son dévouement, sa disponibilité, tout en adressant leurs félicitations et leurs vœux de pleine réussite à son successeur.

II. FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TRANSPORTS MARITIMES, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE

Monsieur le Président de la République, Son Excellence Bassirou Diomaye Diakharr FAYE, a présidé les 13 et 14 juillet 2026, la première édition du Forum national sur le Développement durable des Transports, de la Logistique et de l'Economie Bleue.

Ce Forum se positionne comme l'instrument opérationnel de la transformation structurelle de notre économie, visant à convertir notre façade maritime de plus de 700 km et nos voies navigables intérieures en un socle de puissance.

Sous l'impulsion de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakharr FAYE, le Sénégal s'engage donc dans une phase décisive de sa trajectoire historique. L'objectif est le suivant : Souveraineté maritime et fluviomaritime pour un levier de Développement endogène Durable.



L'enjeu dépasse la simple gestion sectorielle : il s'agit de bâtir une véritable souveraineté maritime et fluviomaritime, transformant notre position géostratégique en un levier de développement endogène et durable.

Cette ambition est le cœur battant de la « Vision Sénégal 2050 » et trouve sa traduction immédiate dans la Stratégie nationale de Développement (SND : 2025-2029). Avec l'entrée du Sénégal dans le cercle des nations productrices d'hydrocarbures offshore (Sangomar, Grand Tortue Ahmeyim - GTA), le sous-secteur des transports fluviomaritimes devient le pivot de notre autonomie. La souveraineté maritime exige impérativement que l'État et les acteurs nationaux maîtrisent les services de soutien offshore, garantissant que la logistique liée aux ressources pétrolières et gazières profite prioritairement à l'écosystème local.

Ce Forum constitue donc le pont stratégique entre les objectifs de la SND et la réalité opérationnelle des opérateurs maritimes.

Cependant, malgré un potentiel exceptionnel incluant les fleuves Sénégal, Casamance et le bras de mer du Saloum, le secteur fait face à des défis critiques qui entravent notre compétitivité :

- Déficit structurel des flux et une dépendance excessive aux armements étrangers pour les importations ;
- Faible contribution de la flotte nationale au commerce international et au cabotage ;
- Nécessité d'optimisation de l'outil portuaire face à une concurrence régionale exacerbée ;
- Obsolescence relative des services fluviomaritimes, freinant le désenclavement de régions stratégiques comme la Casamance ;
- Enjeux sécuritaires, de sûreté et de protection de l'environnement marin face aux risques de pollution et de criminalité en mer.

La nécessité d'un cadre de dialogue de haut niveau s'impose donc pour coordonner cette transition vers une économie bleue moderne, résiliente et inclusive.

Dans son allocution, le Président de la République, a rappelé que l'économie bleue est un levier de croissance et de souveraineté pour le Sénégal. Il est aussi un puissant facteur de transformation structurelle, d'emplois, d'innovations, de compétitivité et de prospérité partagée. Il a avancé pour preuves que les activités portuaires (PAD) ont généré entre 2022 et 2024 près de 7 Milliards FCFA, soit 4% du PIB et 170 000 emplois.

Le Président de la République a en outre insisté sur les priorités essentielles du secteur : la modernisation des infrastructures, le développement des corridors logistiques, la promotion d'un transport maritime durable, la sécurisation des espaces maritimes, la formation de la jeunesse aux métiers de la mer, la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Il a par ailleurs annoncé la création d'une Grande Ecole de l'Economie bleue qui aboutira à l'ouverture d'une Université entièrement dédiée aux métiers de la mer.

Des chantiers d'envergure au Port tendent à matérialiser cette souveraineté et cette vision : le Port en eaux profondes de NDAYANE, le Projet DIAMBAR, le Port Minéralier de Bargny-Sendou, la modernisation des ports de pêche principaux et secondaires érigés en Etablissements autonomes.



Madame le Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime a axé son intervention sur la formation du Capital humain. Elle prône la création d'une académie maritime, la réhabilitation de l'Ecole nationale de Formation maritime et la mise en place de centres régionaux maritimes. Elle rappelle que la jeunesse doit devenir la première richesse de l'Economie bleue.

Pour sa part, le Directeur Général de l'ANAM a plaidé pour une Economie bleue résiliente par la protection des océans, la gestion des ressources. Il opte pour la transformation des produits sur place pour plus de valeur ajoutée.

Enfin, le Directeur Général du PAD a été très honoré de participer à ce grand forum. Il a participé au panel : Défis, Enjeux et opportunités de l'Economie bleue dans l'atteinte de la vision Sénégal 2050. Il a mis en exergue la position géostratégique du Sénégal et le rôle central du PAD dans le commerce et le transit des marchandises. Il a soutenu qu'une logistique portuaire moderne demeure indispensable à la compétitivité des secteurs de la pêche, de l'aquaculture, des énergies maritimes et du tourisme côtier. Les performances obtenues à cet égard (notamment premier port en Afrique subsaharien pour deux années consécutives) traduisent les changements opérés et les plans d'action mis en œuvre pour un repositionnement du PAD sur le podium des ports ouest-africains.

Des conclusions de cet important Forum sont consignées dans un document qui sera présenté ultérieurement.

III. JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT À DAKAR



À l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement 2026, le Port Autonome de Dakar (PAD), à travers sa Cellule Qualité, Sécurité, Sûreté et Environnement, en collaboration avec le Comité QHSE de CAP-SENEGAL, a organisé une importante journée de réflexion autour du thème : «Maintenant pour le climat».

Cette rencontre, tenue au Salon d'honneur de la Capitainerie, a réuni les autorités portuaires, les acteurs de la communauté portuaire, les partenaires institutionnels et techniques, ainsi que les agents du Port, autour de panels consacrés aux impacts du changement climatique sur les infrastructures et les activités portuaires, et aux solutions à promouvoir pour bâtir un port plus durable, plus sobre et plus résilient.

Les différentes communications ont permis de rappeler que les ports, du fait de leur position stratégique à l'interface terre-mer, sont particulièrement exposés aux effets du changement climatique. La montée du niveau de la mer, l'érosion côtière, les inondations, les événements climatiques extrêmes et les perturbations opérationnelles constituent aujourd'hui des risques majeurs pour la continuité des activités portuaires et la protection des infrastructures.

Les échanges ont également mis en lumière l'importance de la transition énergétique dans le secteur portuaire. La réduction de la consommation d'énergie, l'amélioration de l'efficacité des installations, l'intégration progressive des énergies renouvelables et la modernisation des équipements ont été présentées comme des leviers essentiels pour réduire l'empreinte environnementale du port.



La question de la décarbonation des activités portuaires a occupé une place centrale dans les débats.

Les principales sources d'émissions identifiées concernent notamment les navires, les équipements portuaires, les bâtiments, les infrastructures et le transport terrestre. À ce titre, plusieurs pistes ont été explorées, parmi lesquelles l'électrification progressive des équipements, l'alimentation électrique des navires à quai, l'optimisation logistique, la digitalisation des opérations et le recours à des carburants alternatifs.

La gestion des déchets, des rejets et des pollutions a également fait l'objet d'échanges particulièrement instructifs. Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer le contrôle des rejets, le suivi de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, ainsi que la responsabilisation de l'ensemble des acteurs portuaires dans la prévention des pollutions.

Au-delà des constats, cette journée a surtout permis de dégager des recommandations opérationnelles pour assurer la continuité des travaux.

Il s'agit notamment de mettre en place un cadre permanent de concertation, d'élaborer un plan d'actions post-panel avec des responsabilités clairement définies, d'intégrer les risques climatiques dans les projets

d'infrastructures, de réaliser un bilan carbone des activités portuaires et de renforcer les actions de sensibilisation, de formation et de reporting environnemental.

Pour CAP-SENEGAL, cette initiative marque une étape importante dans la consolidation du partenariat avec le Port Autonome de Dakar autour des enjeux QHSE. Elle confirme la nécessité d'une mobilisation collective et durable de toute la communauté portuaire afin de transformer les recommandations issues des panels en actions concrètes, mesurables et suivies dans le temps.

La réussite de cette dynamique dépendra de notre capacité commune à maintenir le dialogue, à partager les bonnes pratiques, à renforcer la conformité environnementale et à faire de la performance environnementale un véritable levier de compétitivité pour la place portuaire de Dakar.

Ibrahima FALL, Coordonnateur du Comité QHSE de CAP-SENEGAL



IV- JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES DANS LE SECTEUR MARITIME



Célébrée le 18 mai sous l'égide de l'Organisation maritime internationale (OMI), la Journée internationale des Femmes du Secteur maritime (édition 2026) a placé les États devant leurs engagements. À Dakar comme à Londres, une même exigence s'est imposée : traduire les politiques d'égalité en résultats mesurables.



Il est des thèmes qui sonnent comme des mises en demeure. Celui retenu cette année par l'Organisation maritime internationale « De la politique à la pratique : faire progresser l'égalité des sexes pour l'excellence maritime » appartient à cette catégorie. Cinq ans après l'institution de cette journée par une résolution de l'Assemblée de l'OMI en 2021, l'organisation onusienne invite désormais ses 176 États membres à dépasser le registre déclaratoire.

Le constat qui fonde cette exigence demeure, lui, inchangé : selon le rapport BIMCO/ICS de 2021, les femmes représentent 1,2 % des gens de mer dans le monde, soit à peine plus de 24 000 navigantes. La progression enregistrée depuis 2015, près de 46 %, témoigne d'une dynamique, non d'un rééquilibrage



4.1 - Le Sénégal, entre volontarisme affiché et réalités du terrain

À Dakar, la célébration nationale s'est tenue sous l'égide de l'Agence nationale des Affaires maritimes (ANAM). Autour de son Directeur général, M. Bécaye Diop, figuraient Mme Fatou Diouf, alors ministre des Pêches et de l'Économie maritime, Mme Awa Camara Bousso, point focal WIMOWCA-Sénégal, et Mme Aminata Mbaye, représentante des femmes du Port autonome de Dakar.

Le propos tenu par le Directeur général de l'ANAM dépasse la circonstance : il s'agit, a-t-il indiqué, de construire un secteur où chaque femme sera reconnue comme une force vive de l'économie bleue nationale.

Une ambition que Mme Camara Bousso a inscrite dans le référentiel Sénégal 2050, dont les piliers capital humain, équité sociale, autonomisation, trouvent dans les métiers de la mer un terrain d'application naturel : offshore, pêche, logistique portuaire, énergies marines et recherche océanographique.

Le pays dispose d'atouts réels. Le Centre Trainmar de Dakar et le Centre de Formation aux Métiers Portuaires et à la Logistique ouvrent chaque année aux femmes les carrières du transport et de la logistique

Des Sénégalaises ont exercé les plus hautes responsabilités au sein des institutions maritimes de l'État, l'ANAM elle-même fut dirigée par une femme. Des organisations professionnelles, de WIMOWCA à la FENATRAMS pour les transformatrices et mareyeuses, structurent ce mouvement. Mais nul, à Dakar, n'ignore la persistance des obstacles : dans un environnement historiquement masculin, l'accès des femmes aux postes de commandement demeure l'exception que chacune doit conquérir.



4.2- Une convergence continentale et mondiale

Les femmes réclament des preuves pour une égalité dans le secteur maritime.

Sous l'égide de l'Organisation Maritime Internationale, la journée Internationale des Femmes dudit secteur a été célébrée le 18 mai 2026. Elle consistait à placer les Etats devant leurs engagements.

De Dakar à Londres, les femmes n'ont qu'une seule exigence : TRADUIRE LES POLITIQUES D'EGALITE EN RESULTATS MESURABLES.

L'Assemblée de l'OMI de 2021 invitait les 176 membres à franchir le cap des déclarations pour amarrer au quai des actes

A Dakar, cette journée s'est déroulée sous la présence remarquée de très fortes personnalités à savoir Mme Fatou DIOUF Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime, Bécaye DIOP Directeur Général de l'ANAM, Madame Awa Camara Bousso point focal de WIMOWCA-SENEGAL et Aminata MBAYE présidente de l'Amicale des Femmes du PAD. Ces femmes sont d'avis que le constat du rapport BIMCO/ICS de 2021 selon lequel les femmes représentent 1,2 % des gens de mer doit être inversé.

Pour cela, le pays dispose d'atouts réels pour y arriver : Le Centre Trainmar, le Centre de Formation aux Métiers Portuaires et de la Logistique leur offrent les carrières du Transport et de la Logistique.

Les femmes, aujourd'hui occupent des postes de décisions dans le secteur :

- ANAM : DG
- COSEC : DG
- MAERSK : DG • TVS : DG

Beaucoup de Cellules, de Départements et de Divisions sont occupées par des femmes.

Le monde d'aujourd'hui tend vers cette égalité. A Londres, l'OMI a décerné le prix de l'égalité des sexes au Professeur MOMOKO KITADA de l'Université maritime mondiale et a lancé un Manuel de référence sur l'intégration de la dimension Genre.

Sur le continent, le groupe panafricain Maritimafrica a déployé la campagne « her Maritime » consacrée aux parcours des professionnelles africaines de la mer tandis qu'au Maroc, WIMA MOROCCO lançait African Women Speakers Bureau qui est un répertoire d'expertes africaines de l'Economie Bleue. Des initiatives distinctes certes mais une même conviction : le renversement de la tendance.

Les rendez-vous pour les prochaines éditions permettront de savoir si le Sénégal a su transformer l'engagement en résultat. (Sources : OMI - ONU Info - ANAM - MARITIMAFRICA)

Assane FALL, Référent Digital

V- ATELIER DE RESTITUTION DE L'ÉTUDE SUR LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOSYSTÈME PORTUAIRE À L'ÉCONOMIE NATIONALE

Organisé par l'ACAPAD (Amicale des Cadres du Port autonome de Dakar) :
le 10 juillet 2026 au Novotel (Dakar).



5.1- Un poids économique jamais mesuré avec autant de précision

Initiée par l'Amicale des cadres du Port autonome de Dakar (ACAPAD), en étroite collaboration avec la Direction générale du Port, cette étude offre pour la première fois une mesure globale et scientifique des retombées économiques de la plateforme portuaire dakaroise. Le constat est sans appel : l'ensemble de l'écosystème portuaire contribue à hauteur de 19 % au Produit intérieur brut (PIB) du Sénégal, dont 6 % au titre des seules recettes fiscales.

globale estimée à 3 656 Milliards de FCFA. L'activité portuaire procure à elle seule 1 105 Milliards de FCFA de recettes à l'État, auxquels s'ajoutent 222 Milliards de FCFA d'effets induits, réinjectés dans l'économie à travers la consommation des ménages et les achats réalisés au sein de la chaîne de valeur.

Écosystème portuaire : la contribution à l'économie nationale enfin chiffrée : 19 % du PIB, 3 656 Milliards de FCFA de retombées et près de 1,5 Million d'emplois.

Une étude scientifique inédite, présentée le 10 juillet à Dakar à l'initiative de l'ACAPAD, révèle l'ampleur insoupçonnée de l'écosystème portuaire sénégalais.

On savait le Port autonome de Dakar (PAD) incontournable pour le commerce extérieur sénégalais. On ignorait, en revanche, l'étendue réelle de son empreinte sur l'économie nationale. C'est désormais chose faite. Réunis le vendredi 10 juillet à l'hôtel Noom Dakar Sea Plaza, sous la présidence de la ministre des Pêches et de l'Économie maritime, autorités publiques, professionnels de la communauté portuaire, experts et partenaires techniques et financiers ont pris connaissance des résultats d'une étude scientifique inédite consacrée à la contribution de l'écosystème portuaire à l'économie du pays.

On savait le Port autonome de Dakar (PAD) incontournable pour le commerce extérieur sénégalais. On ignorait, en revanche, l'étendue réelle de son empreinte sur l'économie nationale. C'est désormais chose faite. Réunis le vendredi 10 juillet à l'hôtel Noom Dakar Sea Plaza, sous la présidence de la ministre des Pêches et de l'Économie maritime, autorités publiques, professionnels de la communauté portuaire, experts et partenaires techniques et financiers ont pris connaissance des résultats d'une étude scientifique inédite consacrée à la contribution de l'écosystème portuaire à l'économie du pays.

5.2- Un puissant réservoir d'emplois

Au-delà des chiffres macroéconomiques, l'étude met en lumière le rôle du port comme bassin d'emplois de premier plan. L'écosystème portuaire concentre près de 24 % de la population active du pays, avec environ 1,5 million d'emplois directs, indirects et induits, dont 42 800 emplois directs. Ces résultats confirment l'effet d'entraînement du secteur sur de nombreuses filières connexes : transport, logistique, industrie, commerce et services.



5.3- Une enveloppe de 1 100 Milliards de FCFA d'investissements attendus d'ici 2035

Les perspectives dessinées par l'étude sont tout aussi ambitieuses. À l'horizon 2035, les onze concessionnaires opérant dans l'enceinte portuaire prévoient de mobiliser 1 100 Milliards de FCFA d'investissements, destinés à renforcer les infrastructures et à améliorer la compétitivité de la plateforme. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des bons résultats financiers du Port, qui avait clôturé l'exercice 2025 sur un bénéfice net de 27 Milliards de FCFA.

5.4- « Un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics »

Pour le Directeur général du PAD, M. Waly Diouf Bodiang, ces résultats apportent une mesure objective de la contribution du port à l'économie nationale et constituent un véritable outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics. Il considère que le repositionnement stratégique du Port autonome de Dakar ouvre une nouvelle phase de développement, destinée à adapter la plateforme aux mutations du commerce maritime international. Cette ambition repose notamment sur le développement du futur port en eau profonde de Ndayane, la modernisation des infrastructures existantes, la transition numérique et le renforcement de la compétitivité logistique.





Pour sa part, le président de l'ACAPAD, M. Abdoulaye Sogue, initiateur de la démarche, s'est félicité de disposer désormais d'un instrument de mesure précis de la valeur créée par l'écosystème portuaire. Il a plaidé pour un engagement plus important de l'État dans le financement des infrastructures portuaires, à l'image de nombreux pays où l'investissement public soutient durablement le développement des ports.



Enfin, il a insisté sur la nécessité d'accélérer la réalisation du port de Ndayane, présenté comme un projet stratégique pour les capacités logistiques du Sénégal. Selon lui, « un secteur portuaire performant constitue un puissant levier de croissance, d'intégration régionale et de transformation structurelle de l'économie sénégalaise ».

5.5- Une étape pour l'ACAPAD

En rendant visible, chiffres à l'appui, la contribution réelle du port à la richesse nationale, l'ACAPAD confirme son rôle d'acteur de réflexion et de dialogue au sein de la communauté portuaire. Les participants à l'atelier ont recommandé un renforcement des investissements dans les infrastructures ainsi qu'un accompagnement accru des projets structurants, afin de consolider la position du Sénégal comme plateforme logistique régionale et de soutenir durablement sa croissance économique.

(Sources : Cellule
Communication -ACAPAD)



VI- REMISE DE MÉDAILLES AU SATS

Le SATS (Syndicat des Auxiliaires de Transport du Sénégal) célèbre le mérite de ses travailleurs et réaffirme son engagement en faveur du progrès social.

Le Syndicat a organisé, le 18 juillet 2026 à Dakar, une cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail en présence de plusieurs autorités gouvernementales, portuaires et des acteurs de la communauté logistique. Cette rencontre a permis de distinguer des travailleurs de différentes catégories professionnelles pour leur engagement et leur ancienneté, tout en mettant en lumière les avancées sociales réalisées au profit des dockers et les perspectives d'évolution du secteur portuaire.



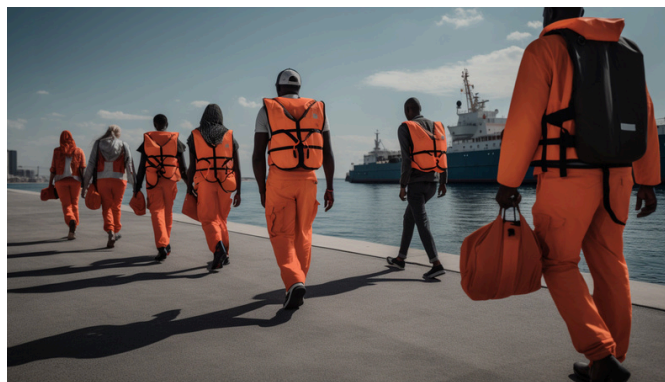
Pour rappel, le SATS est une organisation professionnelle créée le 13 janvier 1995 à Dakar, regroupant les acteurs du secteur maritime, de la logistique et de la manutention portuaire. Fondé par des entreprises majeures comme SDV, SAGA et Maersk, il est divisé en deux grands axes : une branche shipping (consignataires et agents) et une branche logistique (transitaires et transporteurs). Le SATS gère le bureau d'embauche des dockers et joue un rôle clé dans la main-d'œuvre du port.

VII- ACTUALITÉ MARITIME INTERNATIONALE

LA PIRATERIE REFAIT SURFACE, L'OMI APPELLE À PROTÉGER LES MARINS

La recrudescence des actes de piraterie et les tensions géopolitiques dans plusieurs zones stratégiques continuent de mettre en péril les gens de mer et le commerce maritime mondial, a averti lundi le Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI), Arsenio Dominguez.

Prenant la parole à l'ouverture de la 137^e session du Conseil de l'agence onusienne réuni à Londres cette semaine, le chef de l'OMI a appelé à maintenir une vigilance constante face à des menaces qui, selon lui, « n'ont pas disparu » et continuent de peser sur la sécurité de la navigation



7.1- Les tensions dans le détroit d'Ormuz

Evoquant les conséquences humaines des tensions autour du détroit d'Ormuz, Arsenio Dominguez a rappelé que « des marins ont tragiquement perdu la vie en lien avec ce conflit » et souligné que les répercussions se font sentir bien au-delà de la région.

Selon lui, les perturbations affectent non seulement le transport maritime, mais aussi le commerce mondial, ainsi que la sécurité énergétique et alimentaire.

Il s'est toutefois dit encouragé par les premiers signes d'amélioration de la situation. Il a exprimé l'espoir que les membres d'équipage encore touchés par cette crise puissent être rapidement mis en sécurité et que le trafic maritime retrouve progressivement son cours normal.

Il y a dix jours, l'OMI a été contrainte de suspendre l'opération d'évacuation des gens de mer bloqués dans le golfe Persique,



quelques jours seulement après son lancement, à la suite d'une attaque contre un porte-conteneurs qui franchissait le détroit d'Ormuz. Avant cette interruption, 115 navires transportant près de 2.500 membres d'équipage avaient toutefois pu quitter le Golfe. Des milliers de marins restent néanmoins bloqués dans la région.

7.2- Vingt-quatre attaques en trois mois

Le chef de l'OMI a également tiré la sonnette d'alarme face à la recrudescence des actes de piraterie et des vols à main armée contre les navires au large de la Somalie, du Yémen et dans le golfe d'Aden.

« Au cours des trois derniers mois, nous avons enregistré 24 actes de piraterie et tentatives de piraterie dans cette région », a-t-il précisé.

Il a rappelé que 44 marins demeurent toujours retenus en captivité à bord des navires MT Honour 25, Eureka et Sward, qualifiant leur situation de particulièrement préoccupante.

« J'appelle à votre soutien afin d'obtenir leur libération en toute sécurité », a-t-il lancé aux États membres.

Selon lui, ces incidents démontrent que la menace de la piraterie et des attaques armées contre les navires reste bien réelle et nécessite une réponse coordonnée de la communauté internationale.

7.3- Une nouvelle attaque en mer Rouge

Arsenio Dominguez a également révélé avoir été informé dimanche d'une nouvelle attaque contre un vraquier battant pavillon des Palaos, le Lady Naeima, en mer Rouge.

Le navire a pu poursuivre sa route vers sa prochaine destination et son équipage est indemne, mais cet incident constitue, selon lui, un rappel de la nécessité pour les États du pavillon, les armateurs et les exploitants de navires de rester vigilants et d'appliquer les meilleures pratiques internationales destinées à prévenir les actes de piraterie.



7.4- Des réformes et une résolution sur les voies maritimes

Au-delà des questions de sécurité, le Conseil de l'OMI examinera cette semaine plusieurs dossiers clés, dont une révision des règles et procédures de l'agence, une mise à jour de sa politique de gestion des risques et un projet de résolution visant à renforcer la protection des principales voies de navigation internationale.

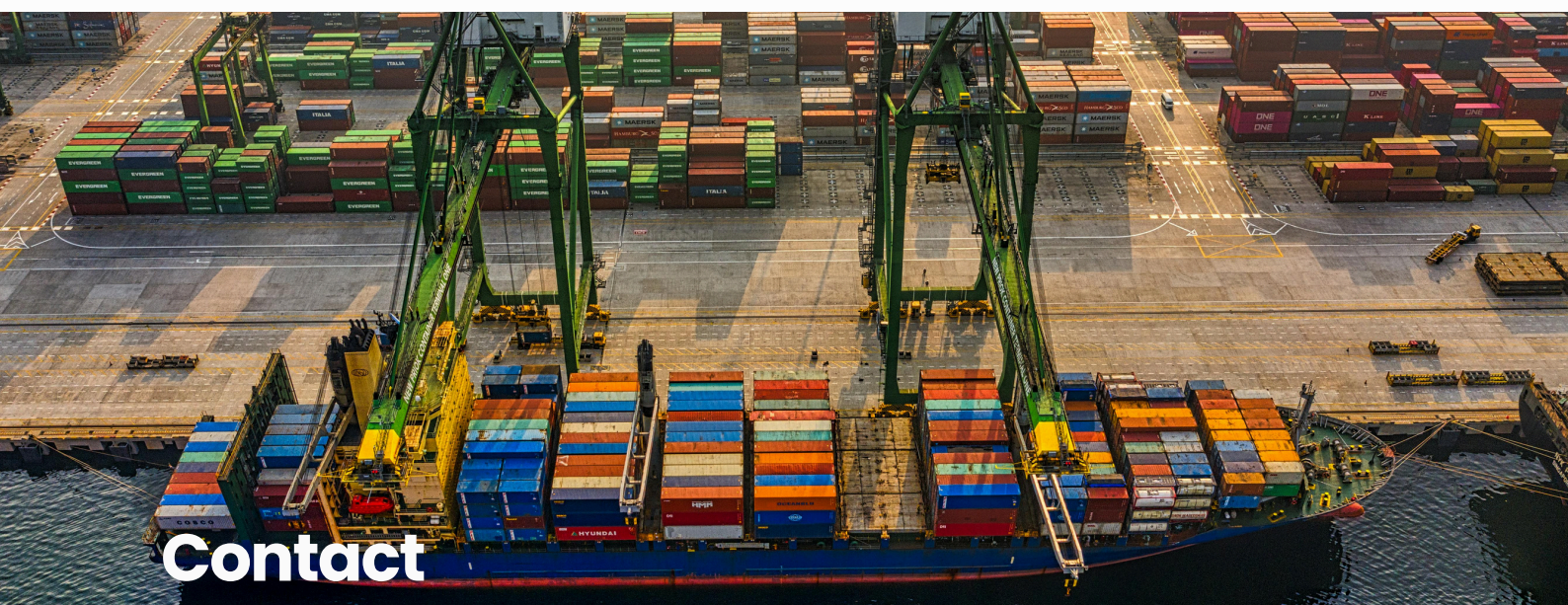
Les États membres seront également informés des progrès de la modernisation du Système mondial intégré d'information sur les transports maritimes (GISIS).

Enfin, Arsenio Dominguez s'est félicité que l'Accord du Cap de 2012 sur la sécurité des navires de pêche et le Protocole HNS de 2010 sur les substances dangereuses et nocives transportées par mer remplissent désormais les conditions nécessaires à leur entrée en vigueur, saluant une avancée importante pour la sécurité maritime internationale.

(Sources : Nations Unies / Paix et Sécurité, juillet 2026)



Directeur de publication: Dr Baba TALL, Président/CAP SENEGAL
Rédacteur en Chef: Dr Alioune Abi Taleb NGUER, Coordonnateur/Comité scientifique et technique
Rédacteur en Chef adjoint: Daouda TALL, SG/CAP SENEGAL
Assistant Rédaction : Ibrahima NDIAYE, SP/Comité scientifique et technique
Conception et réalisation : Assane FALL, Référent digital



Contact



(+221) 33 823 39 0 / contact.capsenegal.com / Immeuble FADH, 11^{ème} étage, Dakar

